INTERNE/EXTERNE

La Police Municipale d'Amiens recherche
des Agents (H/F) pour ses Brigades de Jour
dans le cadre d'emploi des Agents de Police Municipale - **(Réf. 5702)**

LE CADRE DE VIE

S'installer à Amiens, c'est venir profiter de tous les atouts d'une métropole moderne, jeune, innovante et dynamique, la qualité de vie en plus. Parcourue par le fleuve Somme, la ville a su concilier développement urbain et respect des espaces naturels. Une ville qui se dévoile aisément, grâce à l'accueil chaleureux de ses habitants. Une ville où il fait bon vivre en Somme, prête à vous accueillir les bras ouverts.

AMIENS MÉTROPOLE, communauté d'Agglomération créée le 1er janvier 2000, située à 1h15 de Paris, compte environ 180 000 habitants et représente la 31e communauté d'agglomération la plus peuplée de France. Composée de 39 communes, elle tient à ce titre une place importante en tant que 2ème ville des Hauts de France et de par sa situation géographique au centre du département de la Somme et au cœur du Nord de la France.

LE CONTEXTE DE TRAVAIL

Pour répondre aux attentes des Amiénois, la municipalité développe sa politique de sécurité en renforçant ses effectifs de Police Municipale pour ses missions de sécurisation de l'espace public. Forte de 90 agents de police municipale répartis au sein des brigades jour, soirée, nuit et motorisée, mais aussi du centre de supervision urbain flambant neuf la Police Municipale d'Amiens, dispose de moyens matériels conséquents (parc roulant neuf, locaux neufs, armement non létal mais intermédiaire, collectif et individuel : PIE, lacrymogène, BTD et TONFA.

Au sein des Brigades de Jour (matin et après-midi) et sous la responsabilité des Chefs d'Unités d'Interventions du Pôle Opérationnel, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, et de la sécurité publique sur l'ensemble du territoire communal. Vous assurez une relation de proximité avec la population, en répondant à leurs sollicitations par une présence dissuasive et visible sur la voie publique en matinée et après-midi.

LES CONDITIONS D'EXERCICE

Double agrément Préfet - Procureur de la République/Assermentation par le tribunal d'instance. Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire. Respect strict du code de déontologie de la Police Municipale.

Cycle de travail en **vacations de 10h** en 2/8 de 6H à 20H du mardi au samedi et de 6H à 21h, le dimanche et le lundi.
Planning compatible avec un équilibre entre vie privée et vie professionnelle (16 repos / mois, une moyenne de 3,5 jours travaillés / semaine).
Travail en équipe — Déplacements courants sur le terrain à pied, à vélo, en deux rues motorisées, en bus et en véhicule à moteur.

ISFE : 30%*(traitement indiciaire +NBI) pour la part fixe + 187,50€ de part variable mensuelle (50% du plafond annuel de 4500€). Elle peut être complétée d'un versement annuel selon la manière de servir et des critères inscrits dans la délibération.

Services en heures supplémentaires possibles grâce aux nombreuses manifestations organisées par la ville.
Avantages sociaux multiples : accès au restaurant Fauga et au cercle mixte de la Gendarmerie (avec prise en charge partielle des repas), COS, prime de fin d'année, participation mutuelle, supplément familial.

LE PROFIL ATTENDU

Titulaire du grade de Gardien-Brigadier de PM ou inscrit sur liste d'aptitude du concours de Gardien-Brigadier de PM ou en détachement dans ce grade, vous maîtrisez les connaissances liées aux **pouvoirs de police du maire, aux textes législatifs, aux règlements et aux codes relevant de la Police Municipale** (code pénal, de la route, des collectivités territoriales et de la santé publique). Vous disposez du **Permis B**.

Recrutement par voie statutaire (titulaires, lauréats de concours ou par détachement)

La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole souhaite participer à l'effort national d'insertion en milieu professionnel des personnes handicapées : cette offre est handi-accessible

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Chargé de Développement R.H référent du dossier par mail : l.mantilaro@amiens-metropole.com ou tél au 03.60.01.04.05. Pour postuler, veuillez compléter votre dossier de candidature (en rappelant la référence **5702**) sur le site www.amiens.fr (Rubrique Vivre à Amiens → Emploi → Nos offres d'emplois), **avant le 12/12/2026. Lien d'accès direct pour postuler** : https://demarches.amiens.fr/emploi-et-developpement-economique/depot-candidature-rh/?reference=5702&gestionnaire=LM

